

Separation en etant en surendettement

Par christine, le 24/08/2012 à 23:06

Bonjour,

pourriez vous me dire comment agir ? je souhaite la separation et le divorce mon mari ne sy oppose pas mais de son cote ne veux pas prendre d avocat et faire de frais pour divorce de plus nous sommes en surendettement mais je voudrais quitter la domicile le plus tot possible et il est d accord seulement voila en etant en surendettement je ne p assurer ma part de dette et un loyer donc comment faire, merci d avance

Par cocotte1003, le 25/08/2012 à 17:41

Bonjour, par d'autre solution pour divorcer que de rendre au moins un avocat pour deux = divorce amiable. Avez vous un dossier de surendettement ? Pour l'instant et tant que le juge du divorce ne vous a pas donné l'autorisation de résidence séparée, vous ne pouvez pas quitter le domicile sans risquer de vous mettre en tord, cordialement

Par christine, le 30/08/2012 à 16:33

bjr merci d avoir repondu! oui nous avons deja un dossier de surendettement en cours dont nous effectuons scrupuleusement les remboursements pour la separation mon mari est d accord meme sans attendre lque la separation soit prononcée il me fera un papier donnant son accord il prefere ca a la cohabitation pas facile et evidente a vivre mon souci est que j ai un petit revenu et que le montant de remboursement plus un loyer c est impossible faire reviser le dossier par la banque de france est possible mais pour l'etablir il me faut donner

mes nouvelles charges et LOYER mais je ne peux pas prendre de loyer si j ai pas deja une revision de dossier ... c est I histoire du chien qui tourne en rond pour se mordre la queue ...I impasse on m as parler d un eventuel micro credit accorder exceptionnelement aux gens en difficultés et deja en surendement .connaissez vous ce systeme et ces conditions d acceptations ? merci d avance